



Paris, le 12 novembre 2015

Monsieur le Premier Ministre,

JEAN-PIERRE SUEUR

—
SÉNATEUR
DU LOIRET

—
VICE-PRÉSIDENT
DE LA
COMMISSION
DES LOIS

—
ANCIEN
MINISTRE

J'ai l'honneur d'appeler tout particulièrement votre attention sur le centre de l'Institut de Recherche en Sciences et Techniques de l'Environnement et de l'Agriculture (IRSTEA) situé à Nogent-sur-Vernisson (Loiret), qui compte 60 chercheurs et personnels de recherche, et par rapport auquel un projet de relocalisation à Antony a été présenté et semble relativement avancé, ce qui aurait des conséquences très négatives pour le potentiel de recherches dans le Loiret, la région Centre – Val de Loire et la Communauté d'Universités et d'Établissements en cours de constitution incluant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche des régions Centre – Val de Loire, Poitou et Limousin.

Je me permets en premier lieu d'insister sur le fait que l'IRSTEA s'inscrit à Nogent-sur-Vernisson, au cœur de la forêt d'Orléans, plus grande forêt domaniale de France, dans un ensemble qui a une histoire (il a accueilli le CEMAGREF) et qui compte l'Inventaire Forestier National, rattaché à l'Institut géographique National, deux sections de BTS du lycée agricole du Chesnoy / Les Barres et l'Arboretum des Barres. Ce pôle dédié à la forêt constitue un ensemble cohérent, qu'il serait très préjudiciable de mettre en cause ou d'amputer dans des conditions qui se traduiraient inéluctablement par sa mise en cause. Je rappelle aussi que le site de Nogent-sur-Vernisson est desservi par l'autoroute A77 et par voie ferroviaire.

J'insiste également auprès de vous sur le remarquable potentiel scientifique de l'IRSTEA, et sa forte implication dans le contexte régional qui se traduit par de nombreuses coopérations avec l'Université d'Orléans et les organismes de recherche situés à Orléans (INRA, CNRS et BRGM). Le travail des équipes de l'IRSTEA de Nogent-sur-Vernisson en matière d'études de la forêt et de la filière bois, de la biodiversité (en particulier dans le bassin ligérien), des écosystèmes, de la faune et des milieux végétaux est très reconnu.

De nombreux projets existent et notamment celui de la création d'une Unité Mixte de Recherche en agrosystème des forêts et mobilisation du bois.

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
57 rue de Varenne
75007 PARIS



Les projets à venir comme les réalisations actuelles s'inscrivent pleinement dans le cadre de la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) précitée, en cours de mise en œuvre.

Déplacer ce centre de recherche à Anthony serait porter un coup fatal au site historique de Nogent-sur-Vernisson. Ce serait supprimer le seul centre de recherche implanté dans l'Est du Loiret. Ce serait mettre en cause une stratégie régionale de recherche. Ce serait contribuer à « recentraliser » la recherche en Ile de France alors qu'une politique harmonieuse d'aménagement du territoire est nécessaire dans ce domaine comme dans les autres.

C'est pourquoi je vous serais reconnaissant pour tout ce que vous pourrez faire afin que le centre l'IRSTEA soit maintenu sur le site de Nogent-sur-Vernisson, s'y développe et puisse y renforcer encore les coopérations scientifiques dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

Vous en remerciant sincèrement, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Jean-Pierre SUEUR



Paris, le 12 novembre 2015

Madame la Ministre,

JEAN-PIERRE SUEUR

—
SÉNATEUR
DU LOIRET

—
VICE-PRÉSIDENT
DE LA
COMMISSION
DES LOIS

—
ANCIEN
MINISTRE

J'ai l'honneur d'appeler tout particulièrement votre attention sur le centre de l'Institut de Recherche en Sciences et Techniques de l'Environnement et de l'Agriculture (IRSTEA) situé à Nogent-sur-Vernisson (Loiret), qui compte 60 chercheurs et personnels de recherche, et par rapport auquel un projet de relocalisation à Antony a été présenté et semble relativement avancé, ce qui aurait des conséquences très négatives pour le potentiel de recherches dans le Loiret, la région Centre – Val de Loire et la Communauté d'Universités et d'Établissements en cours de constitution incluant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche des régions Centre – Val de Loire, Poitou et Limousin.

Je me permets en premier lieu d'insister sur le fait que l'IRSTEA s'inscrit à Nogent-sur-Vernisson, au cœur de la forêt d'Orléans, plus grande forêt domaniale de France, dans un ensemble qui a une histoire (il a accueilli le CEMAGREF) et qui compte l'Inventaire Forestier National, rattaché à l'Institut géographique National, deux sections de BTS du lycée agricole du Chesnoy / Les Barres et l'Arboretum des Barres. Ce pôle dédié à la forêt constitue un ensemble cohérent, qu'il serait très préjudiciable de mettre en cause ou d'amputer dans des conditions qui se traduiraient inéluctablement par sa mise en cause. Je rappelle aussi que le site de Nogent-sur-Vernisson est desservi par l'autoroute A77 et par voie ferroviaire.

J'insiste également auprès de vous sur le remarquable potentiel scientifique de l'IRSTEA, et sa forte implication dans le contexte régional qui se traduit par de nombreuses coopérations avec l'Université d'Orléans et les organismes de recherche situés à Orléans (INRA, CNRS et BRGM). Le travail des équipes de l'IRSTEA de Nogent-sur-Vernisson en matière d'études de la forêt et de la filière bois, de la biodiversité (en particulier dans le bassin ligérien), des écosystèmes, de la faune et des milieux végétaux est très reconnu.

De nombreux projets existent et notamment celui de la création d'une Unité Mixte de Recherche en agrosystème des forêts et mobilisation du bois.

Madame Najat VALLAUD BELKACEM
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
110, rue de Grenelle
75357 Paris SP 07



Les projets à venir comme les réalisations actuelles s'inscrivent pleinement dans le cadre de la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) précitée, en cours de mise en œuvre.

Déplacer ce centre de recherche à Anthony serait porter un coup fatal au site historique de Nogent-sur-Vernisson. Ce serait supprimer le seul centre de recherche implanté dans l'Est du Loiret. Ce serait mettre en cause une stratégie régionale de recherche. Ce serait contribuer à « recentraliser » la recherche en Ile de France alors qu'une politique harmonieuse d'aménagement du territoire est nécessaire dans ce domaine comme dans les autres.

C'est pourquoi je vous serais reconnaissant pour tout ce que vous pourrez faire afin que le centre l'IRSTEA soit maintenu sur le site de Nogent-sur-Vernisson, s'y développe et puisse y renforcer encore les coopérations scientifiques dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

Vous en remerciant sincèrement, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de mes hommages respectueux.

Jean-Pierre SUEUR



Paris, le 12 novembre 2015

Monsieur le Ministre,

JEAN-PIERRE SUEUR

—
SÉNATEUR
DU LOIRET
—

VICE-PRÉSIDENT
DE LA
COMMISSION
DES LOIS
—

—
ANCIEN
MINISTRE

J'ai l'honneur d'appeler tout particulièrement votre attention sur le centre de l'Institut de Recherche en Sciences et Techniques de l'Environnement et de l'Agriculture (IRSTEA) situé à Nogent-sur-Vernisson (Loiret), qui compte 60 chercheurs et personnels de recherche, et par rapport auquel un projet de relocalisation à Antony a été présenté et semble relativement avancé, ce qui aurait des conséquences très négatives pour le potentiel de recherches dans le Loiret, la région Centre – Val de Loire et la Communauté d'Universités et d'Établissements en cours de constitution incluant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche des régions Centre – Val de Loire, Poitou et Limousin.

Je me permets en premier lieu d'insister sur le fait que l'IRSTEA s'inscrit à Nogent-sur-Vernisson, au cœur de la forêt d'Orléans, plus grande forêt domaniale de France, dans un ensemble qui a une histoire (il a accueilli le CEMAGREF) et qui compte l'Inventaire Forestier National, rattaché à l'Institut géographique National, deux sections de BTS du lycée agricole du Chesnoy / Les Barres et l'Arboretum des Barres. Ce pôle dédié à la forêt constitue un ensemble cohérent, qu'il serait très préjudiciable de mettre en cause ou d'amputer dans des conditions qui se traduiraient inéluctablement par sa mise en cause. Je rappelle aussi que le site de Nogent-sur-Vernisson est desservi par l'autoroute A77 et par voie ferroviaire.

J'insiste également auprès de vous sur le remarquable potentiel scientifique de l'IRSTEA, et sa forte implication dans le contexte régional qui se traduit par de nombreuses coopérations avec l'Université d'Orléans et les organismes de recherche situés à Orléans (INRA, CNRS et BRGM). Le travail des équipes de l'IRSTEA de Nogent-sur-Vernisson en matière d'études de la forêt et de la filière bois, de la biodiversité (en particulier dans le bassin ligérien), des écosystèmes, de la faune et des milieux végétaux est très reconnu.

De nombreux projets existent et notamment celui de la création d'une Unité Mixte de Recherche en agrosystème des forêts et mobilisation du bois.

Monsieur Stéphane LE FOLL
Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
78 rue de Varenne
75007 PARIS



Les projets à venir comme les réalisations actuelles s'inscrivent pleinement dans le cadre de la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) précitée, en cours de mise en œuvre.

Déplacer ce centre de recherche à Anthony serait porter un coup fatal au site historique de Nogent-sur-Vernisson. Ce serait supprimer le seul centre de recherche implanté dans l'Est du Loiret. Ce serait mettre en cause une stratégie régionale de recherche. Ce serait contribuer à « recentraliser » la recherche en Ile de France alors qu'une politique harmonieuse d'aménagement du territoire est nécessaire dans ce domaine comme dans les autres.

C'est pourquoi je vous serais reconnaissant pour tout ce que vous pourrez faire afin que le centre l'IRSTEA soit maintenu sur le site de Nogent-sur-Vernisson, s'y développe et puisse y renforcer encore les coopérations scientifiques dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

Vous en remerciant sincèrement, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre SUEUR



Paris, le 12 novembre 2015

Monsieur le Ministre,

JEAN-PIERRE SUEUR

—
SÉNATEUR
DU LOIRET
—

VICE-PRÉSIDENT
DE LA
COMMISSION
DES LOIS
—

—
ANCIEN
MINISTRE

J'ai l'honneur d'appeler tout particulièrement votre attention sur le centre de l'Institut de Recherche en Sciences et Techniques de l'Environnement et de l'Agriculture (IRSTEA) situé à Nogent-sur-Vernisson (Loiret), qui compte 60 chercheurs et personnels de recherche, et par rapport auquel un projet de relocalisation à Antony a été présenté et semble relativement avancé, ce qui aurait des conséquences très négatives pour le potentiel de recherches dans le Loiret, la région Centre – Val de Loire et la Communauté d'Universités et d'Établissements en cours de constitution incluant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche des régions Centre – Val de Loire, Poitou et Limousin.

Je me permets en premier lieu d'insister sur le fait que l'IRSTEA s'inscrit à Nogent-sur-Vernisson, au cœur de la forêt d'Orléans, plus grande forêt domaniale de France, dans un ensemble qui a une histoire (il a accueilli le CEMAGREF) et qui compte l'Inventaire Forestier National, rattaché à l'Institut géographique National, deux sections de BTS du lycée agricole du Chesnoy / Les Barres et l'Arboretum des Barres. Ce pôle dédié à la forêt constitue un ensemble cohérent, qu'il serait très préjudiciable de mettre en cause ou d'amputer dans des conditions qui se traduiraient inéluctablement par sa mise en cause. Je rappelle aussi que le site de Nogent-sur-Vernisson est desservi par l'autoroute A77 et par voie ferroviaire.

J'insiste également auprès de vous sur le remarquable potentiel scientifique de l'IRSTEA, et sa forte implication dans le contexte régional qui se traduit par de nombreuses coopérations avec l'Université d'Orléans et les organismes de recherche situés à Orléans (INRA, CNRS et BRGM). Le travail des équipes de l'IRSTEA de Nogent-sur-Vernisson en matière d'études de la forêt et de la filière bois, de la biodiversité (en particulier dans le bassin ligérien), des écosystèmes, de la faune et des milieux végétaux est très reconnu.

De nombreux projets existent et notamment celui de la création d'une Unité Mixte de Recherche en agrosystème des forêts et mobilisation du bois.

Monsieur Thierry MANDON
Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07



Les projets à venir comme les réalisations actuelles s'inscrivent pleinement dans le cadre de la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) précitée, en cours de mise en œuvre.

Déplacer ce centre de recherche à Anthony serait porter un coup fatal au site historique de Nogent-sur-Vernisson. Ce serait supprimer le seul centre de recherche implanté dans l'Est du Loiret. Ce serait mettre en cause une stratégie régionale de recherche. Ce serait contribuer à « recentraliser » la recherche en Ile de France alors qu'une politique harmonieuse d'aménagement du territoire est nécessaire dans ce domaine comme dans les autres.

C'est pourquoi je vous serais reconnaissant pour tout ce que vous pourrez faire afin que le centre l'IRSTEA soit maintenu sur le site de Nogent-sur-Vernisson, s'y développe et puisse y renforcer encore les coopérations scientifiques dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

Vous en remerciant sincèrement, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre SUEUR



Paris, le 12 novembre 2015

Monsieur le Préfet,

JEAN-PIERRE SUEUR

—
SÉNATEUR
DU LOIRET

—
VICE-PRÉSIDENT
DE LA
COMMISSION
DES LOIS

—
ANCIEN
MINISTRE

J'ai l'honneur d'appeler tout particulièrement votre attention sur le centre de l'Institut de Recherche en Sciences et Techniques de l'Environnement et de l'Agriculture (IRSTEA) situé à Nogent-sur-Vernisson (Loiret), qui compte 60 chercheurs et personnels de recherche, et par rapport auquel un projet de relocalisation à Antony a été présenté et semble relativement avancé, ce qui aurait des conséquences très négatives pour le potentiel de recherches dans le Loiret, la région Centre – Val de Loire et la Communauté d'Universités et d'Établissements en cours de constitution incluant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche des régions Centre – Val de Loire, Poitou et Limousin.

Je me permets en premier lieu d'insister sur le fait que l'IRSTEA s'inscrit à Nogent-sur-Vernisson, au cœur de la forêt d'Orléans, plus grande forêt domaniale de France, dans un ensemble qui a une histoire (il a accueilli le CEMAGREF) et qui compte l'Inventaire Forestier National, rattaché à l'Institut géographique National, deux sections de BTS du lycée agricole du Chesnoy / Les Barres et l'Arboretum des Barres. Ce pôle dédié à la forêt constitue un ensemble cohérent, qu'il serait très préjudiciable de mettre en cause ou d'amputer dans des conditions qui se traduiraient inéluctablement par sa mise en cause. Je rappelle aussi que le site de Nogent-sur-Vernisson est desservi par l'autoroute A77 et par voie ferroviaire.

J'insiste également auprès de vous sur le remarquable potentiel scientifique de l'IRSTEA, et sa forte implication dans le contexte régional qui se traduit par de nombreuses coopérations avec l'Université d'Orléans et les organismes de recherche situés à Orléans (INRA, CNRS et BRGM). Le travail des équipes de l'IRSTEA de Nogent-sur-Vernisson en matière d'études de la forêt et de la filière bois, de la biodiversité (en particulier dans le bassin ligérien), des écosystèmes, de la faune et des milieux végétaux est très reconnu.

De nombreux projets existent et notamment celui de la création d'une Unité Mixte de Recherche en agrosystème des forêts et mobilisation du bois.

Monsieur Michel JAU
Préfet de la région Centre -Val de Loire
181, rue de Bourgogne
45042 Orléans Cedex 1



Les projets à venir comme les réalisations actuelles s'inscrivent pleinement dans le cadre de la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) précitée, en cours de mise en œuvre.

Déplacer ce centre de recherche à Anthony serait porter un coup fatal au site historique de Nogent-sur-Vernisson. Ce serait supprimer le seul centre de recherche implanté dans l'Est du Loiret. Ce serait mettre en cause une stratégie régionale de recherche. Ce serait contribuer à « recentraliser » la recherche en Ile de France alors qu'une politique harmonieuse d'aménagement du territoire est nécessaire dans ce domaine comme dans les autres.

C'est pourquoi je vous serais reconnaissant pour tout ce que vous pourrez faire afin que le centre l'IRSTEA soit maintenu sur le site de Nogent-sur-Vernisson, s'y développe et puisse y renforcer encore les coopérations scientifiques dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

Vous en remerciant sincèrement, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre SUEUR